

CAMPING « LE PICARDY» **

Pascale VERDURE
2 Rue Gérard Godefroy
Pinchefalise
80 230 Boismont
☎ : 03.22.60.85.59

www.campinglepicardy.com

✉ : camping.lepicardy@orange.fr

RCS : 329 109 300 00015 - APE : 5530Z

CONTRAT DE RESERVATION - LOCATION MOBIL-HOME

Nom : _____ Prénom : _____

Rue : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Pays : France _____

Votre Email : _____ Tel : _____

Après avoir pris connaissance des conditions générales du locatif et du tarif en vigueur, réserve:

Nombre d'adultes (+ de 7 ans) : _____

Nombre d'enfants (- de 7 ans) : _____

Enfants de-de 2 ans: **gratuit**

Nombre d'animaux : _____

Nombre de voiture : _____

Période de location:

Du _____ au _____ Heure d'arrivée : h _____

Fait à _____ le _____

Signature : _____

Coût total du séjour :

Joindre un acompte de 25% du montant de votre séjour :

Mode de paiement :

- Espèce
- CB
- Chèque
- Chèque-Vacances

CONDITIONS GENERALES DE LOCATION

La présente location est consentie et acceptée aux prix chargés et conditions particulières indiquées sur l'engagement de location. Le locataire doit se munir des draps, de son linge de table et de toilette.

En outre, il est expressément convenu qu'il se soumette aux conditions suivantes qui sont de rigueur :

RESERVATION :

La réservation est effective à la réception de l'acompte (25% du prix principal). Si deux locataires manifestent le souhait de réserver le même logement. La réservation intervient au profit de celui dont l'acompte sera reçu en premier. Un engagement de location sera envoyé dès réception de l'acompte.

Le versement de l'acompte n'engagera le propriétaire que jusqu'à la date prévue pour l'entrée en jouissance. Si, à cette date, la location n'a pas été régularisée par le versement total de la somme prévue en principal sur l'engagement de location, le présent engagement sera considéré comme nul et non avenu, et l'acompte restera acquis au propriétaire à titre de dédit. En cas d'annulation de votre séjour au sein de notre établissement, l'acompte versé sera perdu. En cas d'annulation dans les 30 jours précédant votre arrivée, le coût du séjour est dû dans sa totalité.

Si vous ne pouvez arriver le premier jour de la location, il est impératif d'en aviser le camping.

ARRIVEE ET REMISE DES CLEFS :

Les arrivées se font le jour de l'arrivée à partir de 15 h 00.

Les bons de vacances seront remis au camping pour signature, après avoir été dûment complétés par vos soins.

A l'arrivée, une caution de 200€ vous sera demandée par chèque bancaire. Celui-ci vous sera restitué lors de votre départ, après règlement des dégradations et des frais de nettoyage éventuels.

Une caution de 40€ pour le nettoyage est demandée et sera restituée après l'état des lieux.

La remise des clés n'est effectuée qu'après règlement du solde de la location, de la caution et de la taxe de séjour.

PENDANT LA LOCATION :

La location est effectuée pour la désignation et le nombre de pièces indiquées sur l'engagement de location et dont le locataire a eu connaissance. Il est interdit de loger plus de personnes qu'il n'est noté sur la composition du logement.

Aucune contestation ne sera acceptée en cas d'anomalie que le camping pourrait ignorer, à moins que le preneur prévienne celui-ci dans les 24 h maximum après la prise de possession.

Le locataire doit entretenir soigneusement les locaux loués (qui sont livrés propres) durant son séjour et les laisser en parfait état de propreté à son départ, faute quoi, les frais de nettoyage et les dégradations lui seront réclamés ou retenus sur le chèque de caution.

Les animaux domestiques sont tolérés dans les lieux loués, sous la responsabilité exclus du locataire. Leur présence doit être signalée à l'arrivée.

MODALITES DE DEPART ET INVENTAIRE :

L'heure de départ sera fixée dès votre arrivée au camping, en vue d'effectuer la vérification du mobil home et son état des lieux, au maximum 10 H.

Signature, précédée de la mention « LU ET APPROUVE »